

OBJET

Cette procédure définit les dispositions prises par le prestataire Elycoop formation pour :

- **diffuser une information** accessible **au public, détaillée et vérifiable** sur les prestations proposées : prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées et modalités d'évaluation, accessibilité aux personnes handicapées.
- **diffuser des indicateurs de résultats adaptés à la nature des prestations** mises en œuvre **et des publics** accueillis.

Donner une information accessible, exhaustive (c'est-à-dire sur l'intégralité des items mentionnés) datée et actualisée .

| ENTREES | |
|--|---|
| Informations ou document nécessaires Ou qui déclenchent le processus | Informations issues du Bilan Pédagogique et Financier Informations issues des questionnaires d'évaluation Création d'une nouvelle formation Mise à jour du catalogue |

| | |
|------------------|------------------------------------|
| Moyens matériels | Ordinateur, logiciel |
| Moyens humains | Entrepreneur.trice, Equipe support |

| SORTIES | |
|------------------------------------|---|
| Informations ou Documents produits | fiche Dendreo_programme_A_compléter_V3.2 Formulaire Framasoft « Je rentre dans l'Organisme de formation • Je présente mon profil et mon offre de formation » Informations mises à jour sur le site Elycoop Formation via Dendreo |

1. DIFFUSION des INFORMATIONS

Chaque formateur.trice d'Elycoop formation maîtrise la relation avec son portefeuille clients, communique auprès de ces clients par mail, web, plaquette et propose des formations sur mesure en fonction des besoins clients.

Le contenu de la formation et le prix sont négociés en rendez-vous client et sont formalisés par une convention.

Pour chaque action de formation, le formateur.trice saisit le programme sur DENDREO
Pour les nouveaux qui ont rejoint l'OF et qui ont pas accès à DENDREO, il/elle prépare la fiche Dendreo : **fiche_programme_A_compléter_V3.2** en renseignant tous les items demandés et la transmet par mail à contact@elycoop.fr Elle sera saisie sur DENDREO.

Elycoop formation diffuse ses informations, dans un catalogue commun sur son site <https://www.elycoop-formation.fr/> qui présente son activité, les formations accessibles dans différents domaines, les formateur-trices.

Ces informations sont mises à jour une fois par an via le logiciel DENDREO sur le site Elycoop Formation sur une temporalité : 01 janvier au 31 décembre.

Dans le cas d'une commande, le formateur.trice saisie l'action de formation sur DENDREO, dépose les preuves, et transmet un mail à contact@elycoop-formation.fr pour demander l'édition de la convention. L'équipe support vérifie les preuves et édite la convention. Le formateur.trice envoie ensuite au client la convention via DENDREO.

Preuves à fournir :

- Fichier PDF avec l'ensemble des échanges.
- Programme adapté à l'objectif de l'action de formation.
- Check-List adéquation des moyens.
- Déroulé pédagogique adapté au client.

Centre de Bilan de Compétences

Une fiche de présentation bilan de compétences disponible sur le site Elycoop Formation donne toutes les informations nécessaires.

Particularité pour une activité : Les prestations de l'activité AD Elycoop sont présentes sur les listes des 4 OPACIF pour lequel il a obtenu l'agrément pour 2017.

Suite au premier contact téléphonique, un entretien préalable gratuit est proposé au bénéficiaire. Cet entretien de 45 minutes à 1heure environ se réalise au sein de nos locaux, ou à distance et permet au bénéficiaire, indépendant, d'être informé sur le cadre de loi, la déontologie et notre méthodologie. Une **plaquette de présentation du centre** est communiqué lors du rendez-vous et disponible sur notre site Elycoop Formation. Après avoir rencontré plusieurs centres, le bénéficiaire fait le choix de l'organisme qu'il a choisi.

Dans le cas d'une commande, le formateur.trice saisie l'action de bilan de compétences sur DENDREO, dépose les preuves, et transmet un mail à contact@elycoop-formation.fr pour demander l'édition de la convention de prestation bilan de compétences avec le client et Elycoop reprenant les objectifs et le programme proposés sur le site. L'équipe support vérifie les preuves et édite la convention. Le formateur.trice envoie ensuite au client la convention via DENDREO.

Preuves à fournir :

- Fichier PDF avec l'ensemble des échanges
- Programme adapté à l'objectif de l'action de formation
- Check-List adéquation des moyens

VAE – Validation des Acquis de l'Expérience

Dans un premier temps, un entretien préalable est réalisé au cours duquel la démarche de VAE est présentée en détail auprès du bénéficiaire.

Au cours de cet entretien, une première analyse de la demande du candidat et de ses acquis en lien avec la certification visée est faite, les hypothèses de parcours, les possibilités de valider un/ou des blocs de compétences, ainsi que sur les équivalences,

passerelles, suites de parcours et les débouchés sont évoquées.

Un document de bilan « **analyse de la demande et évaluation des acquis** » est établi et transmis au bénéficiaire et le cas échéant au financeur.

Dans le cas d'une commande, le formateur.trice saisie l'action de VAE sur DENDREO en précisant les prérequis, les étapes de la VAE sur lesquelles porte l'accompagnement, les conditions de réalisation et d'évaluation.

Il/elle dépose les preuves, et transmet un mail à contact@elycoop-formation.fr pour demander l'édition de la convention de prestation VAE. L'équipe support vérifie les preuves et édite la convention. Le formateur.trice envoie ensuite au client la convention via DENDREO.

Preuves à fournir :

- Fichier PDF avec l'ensemble des échanges
- Programme adapté à l'objectif de l'action de formation
- Check-List adéquation des moyens
- Analyse de la demande et évaluation des acquis

2. DIFFUSION des INDICATEURS

Elycoop formation possède un site <https://www.elycoop-formation.fr/> qui présente son activité, les formations accessibles dans différents domaines, les formateur-trices ainsi que les principaux indicateurs :

- Chiffre d'affaires en Formation professionnelle
- Chiffre d'affaires par branche : actions de formation / Centre bilan de compétences / VAE
- Nombre de stagiaires formés
- Nombre d'heures de formation
- Domaines de formation
- Taux de satisfaction par formation et mis à jour après chaque évaluation.

Ces indicateurs sont mis à jour une fois par an à partir des informations issues du bilan pédagogiques et financier , et des différents questionnaires de chaque formation.

Centre de Bilan de Compétences

Dans le cadre du centre de bilan, nous suivons :

- le taux de transformation entre l'entretien préalable et la contractualisation effective derrière du bilan,
- le nombre de bilans réalisés annuellement,
- la répartition par financeurs, le type de public

Nous réalisons également une enquête à 6 mois qui nous permet de mesurer les effets du bilan de compétences et notamment si des changements dans la vie professionnelle du bénéficiaire ont eu lieu 6 mois après le bilan (changement de poste en interne – promotion – formation – VAE – mobilité externe).

Nous vérifions :

- Le taux de réalisation des entretiens de suivi à six mois,

- Le nombre de bénéficiaires en début et en fin d'accompagnement,